Département du Rhône

MAIRIE

De

SAINT JUST D'AVRAY

69870

Compte rendu du conseil municipal du Mardi 6 novembre 2012

Présents:

Sylvain KASPRZYK, président de séance, Jean-Michel LERISSEL, Georges LACROIX, Hervé GOUJAT, Geneviève FERRAND, Stéphane CORGIER, Christelle GATHIER, Catherine MOUCAUD, Alain GUILLET-LOMA, René SALEMBIER, Olivier LACROIX, Odile DOUCET, Franck RONZON, Annie CORGIER, Maryline DUBOST.

Secrétaire de séance : Geneviève FERRAND

Le Conseil Municipal de ce mardi 6 novembre 2012 avait pour ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte rendu du 28 août 2012
- 2/ Délibération pour modification du temps de travail de Mme GATHIER Martine
- 3/ Délibération approuvant le PAVE (Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics)
- 4/ Convention A.T.E.S.A.T.
- 5/ Décision modificative n°2 : transfert de crédit sur le compte fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales.

Questions diverses

2/ Modification du temps de travail d'un agent communal

Mme Martine Gathier qui intervient pour assurer le ménage à la mairie, dans les différentes salles communales également à l'école, est aussi employée pour la cantine. Le nombre d'enfants qui fréquentent la cantine ayant beaucoup progressé, la surveillance doit être assurée en permanence par deux personnes : l'ATSEM de l'école publique, et Mme Gathier ce qui impose d'augmenter son temps de travail à la commune qui passe de 15h30 à 17h30 par semaine.

Adopté à l'unanimité.

3/ Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics

Ce document établi par le cabinet NP conseil indique les modifications à apporter à la voirie et aux différents espaces publics de notre village pour qu'ils soient accessibles à tous.

Certaines demandent peu de travail et seront réalisées rapidement, d'autres comme l'élargissement des trottoirs sont plus difficiles à mettre en œuvre.

Les conseillers approuvent ce plan à l'unanimité.

4/ Convention ATESAT

Cette convention passée avec le département nous permet d'avoir une aide technique lorsque nous rencontrons des difficultés dans le cadre de l'urbanisme.

Le coût de cette aide est fonction du nombre d'habitant, pour notre commune, il est de 250.97€

Adoptée à l'unanimité.

5/ Transfert de crédit.

Il s'agit de passer d'un compte à un autre la somme de 629€ qui nous est réclamée par l'état au titre de la péréquation entre les communes, alors que nous allons recevoir au titre de cette même péréquation la somme de 2273€.

Adoptée à l'unanimité

6/ Questions diverses

Le comité de jumelage MARKALA à l'occasion de sa trentième année de jumelage désire planter un arbre sur le domaine public. Le lieu qui semble le plus favorable à l'ensemble du conseil est le calvaire, entre le jeu de boules et la parcelle de Mr et Mme Goujon.

Tiffany Lacroix effectuera un stage administratif de 6 semaines au secrétariat de la mairie dans le cadre de son bac pro, à compter de mai 2013.

Une collecte de jouets aura lieu dans les principaux villages de la communauté de commune du 17 au 25 novembre.

Mr Rosier demande que le panneau indicateur de « la goutte » soit mis sur la route départementale au château. Une demande sera faite auprès du service voirie de la communauté de communes.

Deux emplacements permettant de se croiser plus facilement ont été créés sur le chemin du Chaleux

Le creux de route situé sur le chemin de voie drue au-dessus de la ferme sera comblé par des pierres permettant le drainage, du rabotage sera posé par-dessus pour stabiliser l'ensemble.

Après le passage du raid bleu un état des lieux a été fait avec le responsable de cette manifestation aucun dégâts n'a été constaté.

Une demande sera faite au département pour la pose de panneau signalant que notre village est maintenant village d'accueil.

Une grille de traversée de chemin se détériore à Charmacot, les cantonniers feront le nécessaire.

Le chemin de Longeval est toujours dans un état déplorable suite aux fortes pluies qui ont creusés les tranchées faites par ERDF. La communauté de communes et le département ont interpellé l'entreprise qui a fait le chantier.

L'animatrice qui s'occupe du tri à la communauté de communes propose de venir expliquer le tri sélectif dans notre village. Nous l'accueillerons lors d'un prochain conseil. Une visite au centre de tri de Rillieux a montrée aux conseillers présents qu'il reste beaucoup à apprendre dans ce domaine.

Pour les bâtiments:

- la cheminée de l'école a été refaite
- la façade de l'auberge des sapins est terminée
- l'ancienne école aura sa façade rejointe fin novembre
- autour du city stade les abords ont été faits
- la salle des jeunes sera remise en état à partir de fin novembre.

Le logement de l'ancien presbytère sera disponible à la location à partir de janvier.

La cuisine de la salle des fêtes est sale. Prévoir un grand ménage.

Secrétaire de séance Le Maire

Geneviève FEERAND Sylvain KASPRZYK